



L'éducation politique du duc de Bourgogne, par le duc de Saint-Simon

Le roi admet le duc de Bourgogne, son petit-fils, au conseil d'En-Haut, en 1702.

« Le lundi 4 décembre, au sortir du conseil des dépêches, où était Monseigneur le duc de Bourgogne, le Roi lui dit qu'il lui donnait l'entrée du conseil des finances et même du conseil d'État, qu'il comptait qu'il y écouterait et s'y formerait quelque temps sans opiner, et qu'après cela il serait bien aise qu'il entrât dans tout. Ce prince s'y attendait d'autant moins que Monseigneur [son père] n'y était entré que beaucoup plus tard [en 1691], et fut fort touché de cet honneur. Madame de Maintenon, par amitié pour Madame la duchesse de Bourgogne, y eut grand part, ainsi que le témoignage que rendit le duc de Beauvillier de la maturité et de l'application de ce jeune prince. »

Cornette, Joël, *Chronique du règne de Louis XIV*, Paris, Sedes, 1997, p. 460.

Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de (Paris, 1675 – Paris, 1755). Fils de Claude de Rouvroy fait en 1635 duc et pair par la grâce de Louis XIII. Filleul de Louis XIV et de Marie-Thérèse, le jeune duc reçoit une excellente éducation. Il entre à 16 ans aux mousquetaires et participe à des opérations militaires comme le siège de Namur en 1692 ; il sert jusqu'en 1702. Toutefois, dès 1693, il fréquente la cour de Versailles qu'il quitte à la mort du Régent, Philippe d'Orléans. Ses *Mémoires*, rédigés entre 1739 et 1749 à partir des écrits du marquis de Dangeau, relatent rétrospectivement et de façon critique les événements de la cour allant de 1691 à 1723.